

Paris,  
le mercredi 1 août 2001

**Objet : RÉUNION NATIONALE AVEC GAZ DE FRANCE**

Madame, Monsieur le Directeur,

L'objectif de maîtrise des coûts d'exploitation des bâtiments et les évolutions liées aux questions d'environnement, ont conduit la Direction de l'expertise immobilière de l'Ucanss à organiser deux réunions d'informations et d'échanges sur les solutions qu'offre « l'énergie gaz ».

Dans ce contexte, la DEI a le plaisir de convier les agents en charge de la gestion du patrimoine immobilier à une réunion nationale, animée en partenariat avec Gaz de France.

Cette réunion aura lieu à Paris le 22 novembre 2001 ou le 27 novembre 2001, selon la région de votre organisme (cf. bulletin d'inscription).

Au travers des thèmes abordés, cette rencontre sera l'occasion d'approfondir notamment les sujets suivants :

- la remise en état ou l'amélioration des installations ;
- les « solutions gaz » pour les projets de réhabilitation et les constructions neuves ;
- l'amélioration des coûts d'exploitation.

Des informations seront apportées sur les nouvelles technologies : cogénération, climatisation au gaz naturel par machines à absorption, pile à combustible.

Pour participer à cette journée, il convient d'envoyer par fax, avant le 28 septembre prochain, le bulletin d'inscription ci-joint, au 01.45.38.82.24, à la Direction de l'expertise immobilière de l'Ucanss.

Je suis persuadé que chacun percevra l'intérêt de cette action dans la perspective d'une contribution accrue à une gestion avisée et rigoureuse du patrimoine immobilier de l'Institution.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

– La réunion du **22 novembre 2001** est réservée aux organismes des régions suivantes :

Alsace, (57, 67 et 68)  
Bretagne, (22, 29, 35 et 56)  
Centre, (18, 28, 36, 37, 41 et 45)  
Champagne-Ardenne, (08, 10, 51 et 52)  
Haute et Basse Normandie, (14 et 50 - 27, 61 et 76)  
Ile de France, (75, 77, 78, 91, 92, 93, 94 et 95)  
Lorraine, (54, 55 et 88)  
Nord Pas de Calais, (59 et 62)  
Pays de Loire, (44, 49, 53, 72 et 85)  
Picardie, (02, 60 et 80)

– La réunion du **27 novembre 2001** est réservée aux organismes des régions suivantes :

Antilles, (971 et 972)  
Aquitaine, (24, 33, 40, 47 et 64)  
Auvergne, (03, 15, 43 et 63)  
Bourgogne, (21, 58, 71 et 89)  
Corse, (2A et 2B)  
Franche Comté, (25, 39, 70 et 90)  
Guyane, (973)  
Languedoc Roussillon, (11, 30, 34, 48 et 66)  
La Réunion, (974)  
Limousin, (19, 23 et 87)  
Midi Pyrénées, (09, 12, 31, 32, 46, 65, 81 et 82)  
Poitou Charente, (16, 17, 79 et 88)  
Provence Alpes Côte d'Azur, (04, 05, 06, 13, 83 et 84)  
Rhône-Alpes, (01, 07, 26, 38, 42, 69, 73 et 74).

Inscription à la réunion du :       **22 novembre**                       **27 novembre**

**Organisme employeur** : .....

Adresse : .....  
Téléphone : .....  
Fax : .....  
E-Mail : .....

<i>Nom(s) et Prénom(S)</i>	<i>Fonction</i>

### Réunion gratuite

Horaires : 9h30 à 16h30

Lieu de la réunion : Paris

Nombre de places limité. Une confirmation de votre inscription vous sera retournée.

Comptant sur votre participation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.



Bernard Meunier  
Directeur-adjoint